



**Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne électricité courants fort ou faible, session 2023, dans l'académie de VERSAILLES.**

Le président de CY Cergy Paris Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 30 mars 2023 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure, des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de VERSAILLES, au titre de l'année 2023 ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne électricité courants fort ou faible, au titre de l'année 2023, dans l'académie de VERSAILLES :

Madame BRAIDA Castalie, ingénieure de recherche de 2ème classe, présidente, CY Cergy Paris Université, Cergy.

Monsieur CAROLE Maurice, agent contractuel CDI catégorie A équivalent au grade d'ingénieur d'études de classe normale, vice-président, CY Cergy Paris Université, Cergy.

Monsieur CALECA Romain, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, expert, Aix Marseille Université, Marseille.

Madame BIREE Laetitia, technicienne de recherche et de formation de classe exceptionnelle, Université de Caen Normandie, Caen.

Monsieur SERRAT Laurent, ingénieur d'études de classe normale, Université de Lorraine, Nancy.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Cergy , le 19 avril 2023

Laurent GATINEAU  
Le Président de CY Cergy Paris Université

